

DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

ZAC D'ALCO - B.P. 3056 - 34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Télép. : 67.10.19.50 - Téléc. : 67.03.10.21

CERTIFICAT D'AGREMENT

Conformément à la Loi n° 92-533 du 17 juin 1992 relative à la distribution et à l'application par des prestataires de services des produits antiparasitaires à usage agricole et des produits assimilés et à son décret d'application du 5 octobre 1994 et par décision du Ministre chargé de l'Agriculture,

l'organisme : APEX ENVIRONNEMENT représenté par Mr GAUTHIER

domicilié à, 15 chemin des Oliviers
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **LR00001**.

Pour effectuer ses activités de distribution **OUI**

d'application **OUI**

de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

Ce numéro est octroyé sans limitation de durée, sauf changement important.

Ce certificat peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de la protection des végétaux, et être suspendu ou retiré en cas d'infraction aux dispositions réglementaires.

Fait à Montpellier, le 6 mars 1996

Pour Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,
Le Chef du Service Régional de la Protection des Végétaux


M. FREYDIERE